

Arch 199

Monsieur le clerc

Paris le 20 dec 1873

Sanctus  
Chapre

Commis à la copie de la Bible  
le 11 Mars 1873

Le  
11 Mars 1873

Quant à prendre le mois de Congé que les règlements accordent à la Bibliothèque  
et en cas de mon devoir de vous présenter quelques observations dans  
l'intérêt de la Bibliothèque, et de ces nombreux lecteurs qui la fréquentent.  
Je viens d'achever le Catalogue de livres légués par M. Suerin mar.  
de Belloguet et mademoiselle Milton. travail long et pénible et difficile  
maintenant et faut le mettre au net pour pouvoir mettre ce ouvrage  
à la disposition du public. Je redame depuis long temps un commis  
qui possède une belle écriture pour ce travail. Vous me dites  
de le faire copier par les commis actuels. J'ai l'honneur M.  
le Maire de vous faire observer que leur écriture laisse  
à désirer, mais ce qui est de plus important, c'est que  
pendant qu'on est occupé à ce travail, la surveillance de la  
Bibliothèque est négligée et que c'est accorder trop de marge  
à l'enlèvement de feuilles et même de volumes qui nous  
sont confiés. Je viens de faire l'essai de faire copier  
le commis chargé de la surveillance, et malgré leur bonne  
volonté arrivent à me transcrire cinq, six et tout au  
plus dix intitulés par jour, et cela dans cette saison  
où les lecteurs sont en petit nombre en comparaison de autres

Saison, a ce train j'en auray pour plusieurs années  
et si nous faisons refaire tout le Catalogue par lettres alpha-  
betiques de toute la Bibliothèque devenu presque inservable  
par les nombreuses additions qu'il a fallu y faire, et que  
nous allions y joindre en ajoutant les livres achetés ou  
lequel ma vie ne suffira pas pour le voir terminé.  
Jusqu'à présent dans ma longue carrière de Bibliothécaire  
j'ai toujours reçu des éloges par M. M. les Bibliothécaires  
et les Soudits qui ont visité notre Etablissement sur la  
manière dont les Catalogues étaient faits et tenus. Je  
ne voudrais pas qu'à l'avenir on puisse dire le contraire.  
Au mois de Mai passé, comme j'eus l'honneur de  
recevoir le jour, j'eus la visite de M. Henri  
Dandrillart inspecteur général de Bibliothèques de  
France, après une visite minutieuse, trouva la nôtre  
bien en règle, avant de partir il me laissa pour remplir  
un questionnaire, dans ce questionnaire parmi les questions  
une me frappa, et fut la suivante. Existe-t-il un  
Catalogue de la Bibliothèque, immédiatement j'y  
respondis à ce Monsieur, peut-il exister une Bibliothèque

Le Catalogue. Le second fut. Malheureusement il y en a plusieurs  
en France. Si nous redigeons des catalogues, Monsieur le Maire,  
nous tomberons dans ce Malheureusement.

Dans mon dernier voyage a Paris, j'ai visité plusieurs  
fois la Bibliothèque nationale, ce qui m'a le plus surpris  
c'est de voir qu'il y avait presque plus de Surveillants  
que de Lecteurs. Les livres, les planches, les questions de Droit et  
autres, souvent sont de tentation, avec quelle des Lecteurs  
peu scrupuleux, se sont fait par ces considérations de succomber  
c'est par tout ce motif. M. le Maire que je m'adresse  
a vous pour obtenir un Comis de plus, qui aye une  
bonne écriture, et en même temps soit pourvu de quelque  
Connoissance, a fin qu'il puisse répondre en cas d'occupation  
de Bibliothécaire avec demandes de secours, et qui n'aye  
pas cherché les livres de Médecine a la Classe Philologie  
ou ceux de Jurisprudence a la Classe Littérature comme  
m'arrive aujourd'hui assez souvent.

Sur le Administrateur par lequel nous avons fait traverser  
plusieurs fois le Catalogue, la dernière fois sur M.  
Bouttan adjoint chargé de la Bibliothèque fut un

Sergent employé à l'administration de l'hôpital militaire  
qui le copia à tant fa feuille, Noy a coûté quatre ou  
cinq cent francs. environ. auparavant avait été copié  
par un Suisse qui fait le métier de Copiste, très connu  
à Nice par les employés et le prin fut à peu près le  
premier Catalogue que j'ai fait, fut transmis par M.  
M. Clement maintenant Directeur de l'école, alors  
Commissaire de la Bibliothèque, mais rarey était à ce  
temps le Commissaire l'écuyer et jamais plus j'ai eu un  
Commissaire comparable à M. Clement.

Puisque l'occasion se présente, je me fais un devoir  
de prier M. le Maire, qu'il fait penser à agrandir  
le local du Musée, en prenant une troisième salle  
chez le Docteur, car bientôt doivent arriver les  
tableaux que le Gouvernement nous a donnés, et que  
leurs réparations touchent à la fin comme on m'a  
prévenu dernièrement. Plus la Municipalité ayant  
accepté l'héritage Carloni il y a aussi quelques  
tableaux, que j'espère on réunira avec ceux que

Arch 199 60

Noug avoy, et la place Noug manque. Depuis que ce petit  
Musée est installé, ne passe pas jour que je n'aye de  
personnes qui viennent travailler, cela doit faire plaisir  
à Monsieur le Maire de la même manière que je  
l'éprouve moi même, car si je travaille je suis heureux  
de voir le public en profiter.

Pendant qu'on mettra au net le Catalogue de la  
Bibliothèque, je préparerai celui de tableaux gravés  
planches et lithographies que Noug avoy, et cela  
aussi sera un travail non voy peiné et difficile.  
Voilà Monsieur le Maire ce que pour le moment  
je vous demande et je desir, et que j'ayere obtenir  
de vous, en vous priant d'agrecer le hommage de  
ma consideration je me dit

Justin Martens